

## RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

(Article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Affiché le 14 avril 2026

Le Conseil communautaire se réunira dans le  
**Bâtiment « Sologne » place Simone Veil – LAMOTTE-BEUVRON**

**Lundi 27 avril 2026 à 19h**

### **ORDRE DU JOUR**

1. Approbation du procès-verbal du 7 avril 2026

### **FINANCES, AFFAIRES GÉNÉRALES**

2. Règlement budgétaire et financier
3. Approbation des comptes financiers uniques 2025
4. Affectation des résultats – CFU 2025
5. Bilan des cessions et acquisitions 2025
6. Taux de la fiscalité locale 2026
7. Taxe GEMAPI 2026
8. Budgets principal et annexes 2026
9. Fongibilité des crédits pour les budgets M4 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026
10. Autorisations de programme et crédits de paiements (AP/CP)
11. Subventions 2026
12. Participation exceptionnelle
13. Demande de subvention LEADER
14. Souscription d'emprunts
15. Frais de représentation du Président
16. Gestion du personnel
17. Comité Social Territorial

### **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

18. Attribution d'une aide aux investissements immobiliers

### **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

Pascal BIOULAC  
Président,

